

## MICHEL SAPIN MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

## CHRISTIAN ECKERT SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DU BUDGET

Invitation presse

Invitation presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 24 septembre 2015 N° 448

#### **INVITATION PRESSE**

### Michel SAPIN,

ministre des Finances et des Comptes publics

et

### **Christian ECKERT,**

secrétaire d'Etat chargé du Budget

visiteront le pôle déconcentré de régularisation des avoirs détenus à l'étranger de Saint-Germain-en-Laye

# Lundi 28 septembre 22, boulevard de la paix - Saint-Germain-en-Laye

9 h 45 arrivée des ministres et début de la visite 10 h 30 point presse des ministres

Depuis le 1er juin 2015, 7 pôles interrégionaux ont été créés pour renforcer le dispositif du STDR (Service de traitement des déclarations rectificatives, qui permet aux contribuables détenant des avoirs à l'étranger qui n'étaient pas déclarés de régulariser leur situation). Ils sont situés à Paris, Vanves, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg, Bordeaux, Lyon et Marseille. Ces pôles déconcentrés de régularisation sont compétents pour traiter les dossiers dont les avoirs non déclarés à l'étranger sont d'un montant inférieur ou égal à 600 000 euros. Ces dossiers peuvent leur être adressés par le STDR situé dans le 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris, ou par les contribuables concernés directement ou par l'intermédiaire d'un avocat conseil. Le pôle de Saint-Germain-en-Laye est compétent pour les dossiers des contribuables habitant dans les Yvelines, le Val d'Oise, l'Essonne et la Seine-et-Marne.

Accréditations auprès du bureau de presse de Bercy 01 53 18 33 80

#### **Contacts presse**

Cabinet de Michel SAPIN 01 53 18 41 13 Cabinet de Christian ECKERT 01 53 18 45 04

